



Version du 7/01/2025

6 HEURES MOTO SPA – 14 septembre 2025
REGLEMENT PARTICULIER – EMN 191/66

1.	DEFINITION	3
2.	CIRCUIT	3
3.	JURIDICTION.....	3
4.	CATEGORIES ET CLASSES.....	3
4.1.	Classes	3
4.2.	Catégories	3
5.	COUREURS & MOTOS ADMIS.....	3
6.	ENGAGEMENTS	4
7.	ASSURANCE	4
8.	ACCES AU CIRCUIT – DOCUMENTS D’ACCES	4
9.	AFFECTATION DES ESPACES ET DES STANDS	5
10.	ACCES PADDOCK	5
11.	NUMEROS DE COURSE.....	5
12.	VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET BRIEFING.....	5
13.	CONTROLE TECHNIQUE	6
14.	CHRONOMETRAGE - TRANSPONDEURS - BRASSARDS	7
15.	ZONE DE TRAVAIL	7
16.	QUALIFICATIONS	7
17.	CARBURANT	8
18.	DEPART	8
19.	DUREE DE CONDUITE – ETAT DE COURSE DES MOTOCYCLES	9
20.	ARRETS AUX STANDS.....	9
21.	ARRETS AUX STANDS, RAVITAILLEMENT ET REPARATIONS.....	10
22.	PROCEDURE « STOP & GO ».....	11
23.	PROCEDURE EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE OU DE CHUTE	11
24.	ARRET DES COUREURS	12
25.	SIGNIFICATIONS DES DRAPEAUX	12
25.1.	Drapeaux et feux utilisés pour donner des informations	12
25.2.	Drapeaux et feux transmettant des informations et des instructions	13
25.3.	Sanctions en cas de non-respect des signaux.....	14
26.	ARRIVEE.....	14
27.	MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER.....	14
28.	RECLAMATIONS	15
29.	NEUTRALISATION	15
30.	INTERRUPTION	15
31.	PRIX.....	15
32.	PODIUMS.....	15
33.	ENVIRONNEMENT	15
34.	REGLEMENT INTERNE DU CIRCUIT DE SPA-FRANCORCHAMPS.....	15
35.	SECRETARIAT DE L’ORGANISATION.....	16
36.	OFFICIELS.....	16
37.	OFFICIELS DE JUMPY ASBL	16
	ANNEXE 1 : TIMING	17
	ANNEXE 2 : STAND & PANNEAUTAGE.....	18
	ANNEXE 3 : RACCOURCIS	19
	ANNEXE 4 : PROCEDURE PARADE.....	20

1. DEFINITION

JUMPY ASBL organise à Spa-Francorchamps le **14 septembre 2025, la 15^e édition** des « 6 Heures Moto », une épreuve d'endurance européenne pour motos conformes au règlement particulier des 6 Heures Moto et technique FMB.

2. CIRCUIT

Le meeting aura lieu sur le circuit de Spa-Francorchamps. Longueur 6985 mètres. Il sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse du parcours sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

Le tableau d'affichage est situé au **secrétariat sportif dans le bureau 115 situé au premier étage du pit building**. Le positionnement dans les stands et sur le paddock ne pourra se faire que conformément aux directives de l'Organisation.

Adresse : Circuit de Spa-Francorchamps – Route du Circuit, 55 – 4970 STAVELOT

3. JURIDICTION

Cette épreuve est régie par le Code Sportif Européen (FIM Europe), par le Règlement des Courses sur Route Européen (FIM Europe), le Règlement des Courses sur Route de la FMB (Fédération Motocycliste de Belgique), leurs annexes respectives ainsi que le présent Règlement Particulier.

4. CATEGORIES ET CLASSES

La manifestation comportera une course d'endurance d'une durée de 6h ouverte à tout motorcycle conforme au règlement technique.

4.1. CLASSES

L'épreuve réunira des teams de 2 ou 3 pilotes sur 1, 2 ou 3 motos. Les motos doivent toutes obligatoirement être passées au contrôle technique. Un coureur ne peut être inscrit que dans une seule équipe.

- Classe 600 : 2 ou 3 motos de maximum 600cc
- Classe 1000 : minimum 1 moto de plus de 600 cc
- Trophy : une seule moto pour le team
- Open : Au-dessus de 850cc jusqu'à 1400cc 4 temps 2 cylindres (hors classement)*

*La couleur des disques et chiffres de la classe OPEN sera Fond Vert – Chiffres blancs.

Si un équipage décide d'utiliser deux ou trois machines, les machines qui ne roulent pas devront être entreposées dans le stand. Une moto qui est utilisée pour des pièces de rechange doit se trouver en dehors du stand, côté paddock.

4.2. CATEGORIES

Les catégories seront déterminées en fonction du palmarès des membres du team.

- Catégorie PRO : team composé au minimum d'un membre remplissant un des critères suivants :
 - Avoir terminé dans les 5 premiers d'un championnat national entre **2010** et **2025**;
 - Avoir marqué des points dans un championnat européen ou international entre **2010** et **2025**;
 - Avoir pris part à une ou plusieurs manches du championnat du monde d'endurance entre **2010** et **2025** ;
 - Être un pilote dont les performances et les réalisations bien que ne répondant à aucune des conditions ci-dessus peuvent être considérées comme suffisantes pour entrer dans la catégorie « Pro ».
- Catégorie AMATEUR : team composé exclusivement de pilotes amateurs ne répondant à aucun des critères repris ci-dessus.

Nombre maximum de participants en endurance : qualification = 72 / course = 72 (**sous réserve d'homologation**)

5. COUREURS & MOTOS ADMIS

L'épreuve est accessible à tout coureur détenteur, d'une licence **FIM Europe FMB**, valable pour l'année en cours et pour la classe dans laquelle ils sont engagés ainsi qu'aux coureurs étrangers, à condition d'avoir l'autorisation de sortie de leur fédération nationale.

Pour les pilotes belges, il est possible de souscrire une licence « Endurance ». Les pilotes n'étant pas repris au palmarès du championnat de Belgique ces 5 dernières années (**2020 à 2024 inclus**) devront suivre une formation théorique. Informations sur le site de la FMB (www.fmb-bmb.be).

Les coureurs titulaires d'une licence courses sur route dans une classe solo valable pour la saison **2025**, et qui lors de la souscription de celle-ci n'ont pas sollicité de licence « ENDURANCE » pourront se voir délivrer sur place, lors d'une manifestation « ENDURANCE », par le Directeur de Course, une licence supplémentaire « ENDURANCE » moyennant paiement des frais fixés par la Fédération Affiliée (FMWB ou MOTORSPORT VLAANDEREN) auprès de laquelle est affilié le club dont le coureur est membre, majorés de **50€ (FMWB) ou 60€ (MOTORSPORT VLAANDEREN)**.

6. ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement **ainsi que le règlement** doivent être rentrés pour le **lundi 1 septembre 2025** auprès de l'organisateur via le site www.6heuresmoto.com.

En cas d'annulation, 10% seront retenus sur les frais d'inscription si l'annulation intervient 45 jours avant la manifestation. 20% seront retenus pour toute annulation entre 45 et 15 jours et aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation 15 jours avant la manifestation.

7. ASSURANCE

Conformément aux prescriptions de la loi, le comité organisateur a souscrit un contrat d'assurances auprès d'une société agréée, couvrant la responsabilité civile des conducteurs en cas d'accident avec des tiers, survenant au cours de l'épreuve ou des essais prévus au programme officiel de cette manifestation. Attention : les concurrents ne sont pas tiers entre eux.

8. ACCES AU CIRCUIT – DOCUMENTS D'ACCES

Les accès et laissez-passer seront à retirer :

- Le **jeudi 11/09** pour les teams qui participent au **Bikers'Days** du **vendredi 12** et **samedi 13/9**.
- Le **samedi 13/09** pour les teams arrivant pour la course.

Le retrait des accréditations teams sera organisé à l'Open Source, Route du Circuit 16, 4970 Francorchamps et sera ouvert

- **Jeudi 11 septembre de 18h30 à 21h00 UNIQUEMENT** pour les teams qui participent au **Bikers'Days**
- **Samedi 13 septembre de 12h00 à 16h00**
- **Dimanche 14 septembre de 07h00 à 15h00**

Chaque concurrent, réglementairement inscrit, participant aux « 6 Heures Moto » se verra remettre les titres d'accès suivants :

- 1 accès pour le team manager ;
- 1 accès par pilote ;
- 1 accès pour le préposé à la sécurité ;
- 4 accès pour les mécaniciens (1 par mécanicien) ;
- 2 accès pour les panneauteurs (1 par panneauteur) ;
- 3 accès pour les partenaires, invités, etc ;
- 2 laissez-passer VEHICULE donnant accès au paddock brun pour le véhicule atelier à placer derrière le stand ;
- 2 laissez-passer VEHICULE donnant accès au paddock rouge « Hospitality » ;
- 1 pass parking pour le parking P14 par pilote, pour les voitures personnelles (accès par l'entrée de la Source-entrée A).
- 1 pass parking VEHICULE donnant accès au parking dans le centre de Spa durant la parade.

Des tickets « visiteurs » peuvent être commandés en ligne : <http://6heuresmoto.com/>

Les emplacements de stationnement dans le paddock sont attribués et désignés par l'organisateur. Chaque coureur est tenu de n'occuper que les emplacements qui lui auront été désignés.

Les coureurs ayant introduit ou ayant tenté d'introduire frauduleusement des personnes sur le circuit, se verront refuser le départ. En ce domaine, les coureurs sont responsables des agissements de leurs mécaniciens et accompagnateurs.

Il est interdit aux concurrents et autres utilisateurs des paddocks de planter tout objet métallique dans les surfaces bitumées tel que piquets, pointes... En cas de non-respect, une pénalité sportive ou financière pourra être appliquée. Il est strictement interdit d'utiliser la piste ou ses abords immédiats avec quelque engin que ce soit, en dehors des essais et des courses.

Si l'entretien et/ou les réparations des motocycles se font dans le paddock en dehors des stands, il y a lieu de protéger le sol de toute pollution en déployant un tapis de protection sous les motocycles. Toute pollution constatée sera facturée 450 € HTVA au concurrent fautif.

Dès leur arrivée sur le circuit, les coureurs devront se présenter au secrétariat sportif afin de prendre connaissance des dernières instructions et des changements éventuels dans l'horaire des essais et des courses.

9. AFFECTATION DES ESPACES ET DES STANDS

Espace de Travail & Intendance

Chaque équipe disposera :

- D'un demi-stand F1 (en longueur)
- D'un espace de stationnement « véhicule atelier » derrière le stand (max 7 x 3 m)
- D'un espace « intendance » dans le paddock rouge (10 x 5 m)

L'affectation des stands est de la responsabilité exclusive de l'Organisateur : 40 stands seront disponibles, et chaque stand pourra être occupé par 2 équipes.

En fonction des disponibilités, il sera possible de louer un stand complet au tarif de 500€.

Le circuit et les stands seront accessibles dès le **samedi 13 septembre à 13h00**.

Pendant les courses, tous les teams sont obligés de fermer le volet côté paddock afin d'éviter que le public ne vienne en pit lane. Les officiels effectueront des contrôles.

Pensez à prendre un balai car les stands doivent être remis dans le même état que lors de votre arrivée. Le circuit effectuera un contrôle avant la remise de la caution !

Il incombe donc à l'occupant tous les devoirs et responsabilités généralement du ressort d'un locataire (principalement au niveau de la sécurité, de ses biens et de la bonne tenue des locaux mis à disposition). Seront seuls autorisés à se trouver dans les stands, outre les mécaniciens, le coureur et les personnes attachées de près aux concurrents et dont la présence est requise par eux.

10. ACCES PADDOCK

Le paddock sera accessible dès le **samedi à 13h00**. Les teams d'endurance pourront alors prendre place dans leur stand.

Les stands peuvent être mis à disposition **lors des roulages libres Bikers'Days du vendredi 12 septembre au prix de 380€ et du samedi 13 septembre au prix de 190€**.

Dimanche, le circuit demande d'évacuer le paddock pour 21h et les stands pour 20h.

11. NUMEROS DE COURSE

6 Heures Moto

Classe	Fond	Chiffres
600	Blanc (RAL 9010)	Bleu (RAL 5010)
1000	Blanc (RAL 9010)	Noir (RAL 9005)
Trophy	Rouge (RAL 3020)	Blanc (RAL 9010)
Open	Vert (RAL 6010)	Blanc (RAL 9010)

12. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET BRIEFING

Secrétariat sportif : **bureau 115 (situé au premier étage du pit building)**

Vérifications Administratives « 6 Heures Moto » :

Samedi 13/09 de 10h30 à 17h30 et le **dimanche 14/09 de 8h00 à 10h00**.
Présence obligatoire du team manager accompagné de ses pilotes.

Briefing « 6 Heures Moto » :

Samedi 13/09 à 20h30 : salle briefing (située au premier étage du pit building)

Ce briefing est obligatoire pour les pilotes et leur team manager. Absence = un STOP & GO par personne manquante.

13. CONTROLE TECHNIQUE

Le contrôle technique se tiendra dans un stand F1 et l'accès se fera par la pit lane.

ATTENTION : le contrôle technique est obligatoire pour tous les teams. Toutes les motos d'un même team doivent être présentées groupées au contrôle technique.

L'équipement des motocycles devra être en conformité avec le règlement technique des 6 Heures Moto et FMB.

Nous rappelons à tous les teams que le réservoir de la moto pour les classes 600 et 1000 devra être d'origine (contenance) – ceci sera vérifié par un officiel. Pour la classe Trophy, des réservoirs avec vannes du type « aviation » seront autorisés avec une capacité maximale de 24 l.

Le réservoir de chaque moto dans toutes les classes devra obligatoirement être rempli avec une mousse de rétention de carburant (Explosafe ®).

Un contrôle sonore sera également effectué durant le CT selon les normes du règlement technique.

Horaire : Samedi : **13h00 à 17h30**
 Dimanche: **7h00 à 8h30**

Les teams devront présenter le(s) motocycle(s), les équipements et le système de remplissage. Les fiches techniques devront avoir été préalablement complétées.

Attention : Au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage du bas démonté !!!

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto. C'est uniquement le transpondeur qui sera changé durant les arrêts au stand pour les teams à plusieurs motos !

Le transpondeur doit être fixé au centre de la longueur du motocycle (à la hauteur du pivotement du bras oscillants), à gauche ou à droite, le plus bas possible pour éviter qu'elle est cachée par des pièces de carénage, ou de ce point vers l'arrière de la moto. Une attache correcte du support de transpondeur consiste au minimum en un collier Rislan, mais de préférence avec un écrou ou un rivet. La goupille du transpondeur doit également être assurée par un collier Rislan. Un velcro ou un adhésif seul n'est pas acceptable. Le transpondeur doit toujours fonctionner pendant les essais et courses, aussi si le moteur est coupé. (Voir photo)



Une fois que les (la) motos du team sont passées (est passée) au CT et que les fiches sont complétées, on vous remettra votre transpondeur en échange des fiches techniques au secrétariat sportif.

Les motos dont nous n'avons pas la fiche technique ne prendront pas la piste pour les essais !

14. CHRONOMETRAGE - TRANSPONDEURS - BRASSARDS

Les transpondeurs ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence en caution au secrétariat sportif après que toutes les motos et l'équipement de chaque pilote du team ont été contrôlés. **Pour les qualifications et la course, un seul transpondeur sera utilisé par team. Chaque pilote recevra également une puce qui devra être placée dans leur brassard.**

Veuillez ramener votre transpondeur dès la fin de la course au secrétariat sportif.

Pour tout dégât ou perte du transpondeur, une indemnité d'un montant fixé à **500,00 € HTVA** sera réclamée.

Chaque pilote des « 6 Heures Moto » devra porter un brassard au bras droit. Le pilote 1 portera un brassard jaune, le pilote 2 un brassard rouge et le pilote 3 un brassard bleu. Les brassards ne seront remis qu'avec le dépôt de 50,00€ en caution.

Veuillez rapporter les brassards dès la fin de la course au secrétariat sportif.

Pour tout dégât ou perte du brassard, une indemnité d'un montant fixé à **50 €** sera réclamée.

15. ZONE DE TRAVAIL

Seuls les membres accrédités des équipes, porteurs des laissez-passer officiels adéquats, sont admis dans la zone de travail devant leur stand immédiatement avant d'intervenir sur la moto. Ils doivent quitter cette zone dès que le travail est achevé.

En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

Interdiction de fumer dans : stand, zone neutre et pit lane

16. QUALIFICATIONS

16.1 Tous les entraînements sont officiels et chronométrés et, sauf indication contraire, ils auront lieu selon l'horaire suivant :

Dimanche **14 septembre**

Essais qualificatifs

09.00 – 11.00

16.2 Chaque pilote devra au minimum effectuer **trois tours chronométrés** durant cette séance. Les pilotes sont tenus d'utiliser le transpondeur qui leur a été attribué. Une seule moto par team pourra être en piste au même moment. Toute infraction à cette règle verra l'exclusion immédiate du team.

16.3 Seuls les motocycles régulièrement engagés peuvent participer aux essais. Tous les coureurs devront avoir piloté un minimum de 3 tours pour pouvoir participer à la course. Un motocycle accidenté ne pourra être remplacé, après vérification, qu'avec l'accord écrit du Directeur de Course et vérification du Collège Technique.

16.4 De même qu'ils n'assument aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire pendant l'épreuve, les organisateurs n'assument aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire pendant les essais.

16.5 Pour se qualifier, chaque coureur devra avoir réalisé lors de sa séance qualificative un temps au moins égal à la moyenne des trois meilleurs temps de sa classe (600 – 1000 – Trophy - Open) et catégorie (pro – amateur) majoré de **15%**. Avec l'accord du directeur de course, un coureur qualifié pour le départ, dont le coéquipier n'est pas qualifié, pourra changer d'équipe. Ce changement d'équipe devra être notifié par le concurrent qui accepte le coureur dans l'équipe au secrétariat sportif pour le **dimanche 14 septembre** à 11h25.

16.6 Immédiatement après les essais libres-qualificatifs, une liste provisoire des coureurs qualifiés pour les « 6 Heures Moto » sera publiée en fonction du meilleur temps réalisé sur un tour par le coureur le plus rapide de chaque équipe.

Une grille de départ des équipes sera publiée le **dimanche 14 septembre**, immédiatement après la fin de la séance de qualification.

En cas d'ex æquo, on tiendra compte du 2^{ème} meilleur temps de l'équipe.

17. CARBURANT

Une réserve de 100 litres d'essence au maximum (tous les teams inclus) est admise par stand. Une station essence dans le paddock sera ouverte.

En ce qui concerne le transport d'essence, le règlement intérieur du circuit doit être respecté scrupuleusement sous peine de sanctions sportives immédiates ! Les jerrycans métalliques sont OBLIGATOIRES ! En cas de non-respect de cette règle : un Stop & Go.

18. DEPART

Procédure de départ « 6 Heures Moto » :

La procédure de départ applicable est du type dit "Le Mans" ou en épi. La procédure de départ est la suivante :

18.1 35 minutes avant le départ, les coureurs se préparent avec leur machine devant leur stand.

18.2 30 minutes avant le départ de la course, ouverture de la sortie de la voie des stands pour le tour de reconnaissance. Feux verts allumés à la sortie de la voie des stands. Une pénalité de « Stop & Go » sera infligée aux équipes qui n'effectuent pas le tour de reconnaissance.

18.3 25 minutes avant le départ de la course, fermeture de la sortie de la voie des stands. Feux rouges allumés à la sortie de la voie des stands.

18.4 Les coureurs étant arrivés après la fermeture, et ceux qui ne veulent pas effectuer le tour de reconnaissance auront la possibilité de se mettre sur la grille dans les 5 minutes suivant l'arrivée des coureurs qui viennent d'accomplir le tour de reconnaissance. Pour ce faire, ils devront suivre les instructions des officiels de la grille de départ.

Tout coureur qui rencontre un problème avec sa machine lors du tour de chauffe peut retourner dans la voie des stands et procéder à des réparations ou changer de machine. Le coureur prend alors le départ de la course depuis la sortie de la voie des stands.

18.5 Lorsque les coureurs reviennent sur la grille après le tour de reconnaissance, ils prennent place à leur position. Sur la grille, les motocycles doivent être échelonnés en biais (en épi) selon un angle de 45° sur le côté de la piste, derrière la ligne de départ. Ils doivent être distants chacun de **2,5** mètres. Chaque motocycle sera tenu par une aide.

Des changements de pneu et des réparations peuvent être effectués sur la grille de départ jusqu'à ce que le panneau « 3 minutes » soit présenté. Après le tour de reconnaissance, les pilotes peuvent choisir de changer de pneus sur la grille afin de les adapter aux conditions régnant sur la piste.

18.6 Environ 5 minutes avant le départ du tour de chauffe, on présente les panneaux suivants accompagnés d'un avertissement sonore :

- Panneau « 5 minute » : début du compte à rebours
- Panneau « 3 minutes » : toutes les personnes hormis les coureurs, 1 assistant et une personne avec un parapluie au maximum par coureur, évacueront la grille. A ce moment-là, personne (excepté les officiels accrédités) n'est autorisé à se rendre à nouveau sur la grille. Toute intervention sur les motocycles est interdite.
- Panneau « 1 minute » + panneau « casque » : toutes les personnes hormis les coureurs et un assistant par coureur, évacueront la grille. Les coureurs doivent se trouver en face de leur propre machine de l'autre côté de la piste.
- Panneau « 30 secondes »
- Drapeau vert : départ du tour de chauffe.

Si, même après l'aide immédiate de l'assistant, un coureur ne parvient pas à faire démarrer son moteur, la moto doit être poussée dans le couloir des stands et le coureur prendra le départ retardé depuis les stands.

- Une voiture de la Direction de Course suit le groupe des coureurs.
- Lorsque les coureurs reviendront à la grille de départ à la fin du tour de chauffe, ils arrêteront leur moto, chacune à son emplacement indiqué, et couperont le moteur. Les motocycles doivent être placés dans la même position qu'avant le départ des ou du tour(s) de chauffe.

Seul une aide par machine et les coureurs qui prennent le départ sont autorisés sur la grille.

18.7 Si un coureur a des difficultés, il doit se rendre immédiatement aux stands. Il est absolument interdit aux coureurs de se rendre sur la grille de départ dans l'intention de retarder celui-ci. Au cas où un coureur arrive en retard

à la grille, alors que le panneau "1 minute" a déjà été montré, il devra obligatoirement se diriger vers les stands à vitesse modérée, d'où il prendra le départ retardé.

18.8 Au milieu de la piste, sur la ligne de départ, un commissaire avec drapeau rouge attend l'arrivée des coureurs sur la grille et il reste sur place jusqu'à ce que le starter lui donne l'ordre de quitter la piste, après que le drapeau vert ait été présenté par le commissaire se trouvant à la fin de la grille.

Un deuxième commissaire avec drapeaux vert et rouge se trouve à la fin de la grille:

- au moyen du drapeau vert, il indique que la grille est en ordre
- au moyen du drapeau rouge, il arrête un coureur qui arrive en retard, après la voiture de Direction de

Course, et veille à ce que ce coureur puisse partir d'une position d'arrêt à la fin de la grille et après le départ ou qu'il se rende aux stands.

18.9 Départ de la course

- Panneau "1 minute", panneau "casque" + avertissement sonore : les coureurs doivent se trouver en face de leur propre machine de l'autre côté de la piste.
- Panneau "30 secondes" + avertissement sonore
- Drapeau national : départ. Chaque coureur court vers son motocycle, met le moteur en marche et commence la course. Le moteur sera mis en marche par le coureur seul, en utilisant un moyen mécanique disposé sur la machine. Toute aide extérieure est interdite.

18.10 Si un coureur ne peut pas mettre son moteur en marche, le Directeur de Course, au moyen du panneau PUSH ou du drapeau Vert, autorisera l'aide à pousser le motocycle, dès qu'il le jugera possible. Si le motocycle est poussé sans présence du panneau PUSH ou du drapeau Vert, l'équipage sera sanctionné d'un STOP and GO de 30 secondes.

Si, malgré cette intervention, un coureur ne parvient pas à partir, les commissaires de piste pousseront immédiatement la machine vers les stands (à l'entrée ou à la sortie selon la proximité). Le motocycle pourra être ramené à son stand sous la protection d'un commissaire. Le coureur prendra le départ dès que sa machine sera réparée.

18.11 Après le passage de la totalité du peloton devant la sortie du couloir des stands, un départ retardé avec feux verts ou au drapeau vert sera donné aux coureurs qui s'y trouvent.

18.12 Le coureur qui est en mouvement ou qui ne se trouve pas en face de sa propre machine de l'autre côté de la piste au moment de l'apparition du feu vert ou du baisser du drapeau national sera sanctionné.

19. DUREE DE CONDUITE – ETAT DE COURSE DES MOTOCYCLES

19.1 Pour les équipages en classes 600 et 1000 (à deux ou trois machines), lors de chaque changement de machines, un changement de pilote est obligatoire.

19.2 C'est au concurrent qu'est dévolu le soin de prendre le départ avec sa machine en état de course et de la maintenir ainsi pendant l'épreuve. Toute détérioration mécanique modifiant le comportement normal de la machine, devra être réparée avant de repartir, sous peine de mise hors course.

20. ARRETS AUX STANDS

20.1 L'accès des motocycles aux stands doit se faire exclusivement par le couloir des stands. Lors des arrêts aux stands, les coureurs devront prendre toutes les dispositions pour placer leur machine aussi près que possible de leur stand, de façon à laisser le plus d'espace libre pour le passage des autres concurrents.

20.2 L'usage du couloir des stands doit obligatoirement être suivi d'un arrêt du motocycle à son stand ou d'un arrêt dans la zone de pénalité "Stop & Go".

20.3 Si, à la fin du couloir des stands, le moteur d'un motocycle n'a pas redémarré, celui-ci sera repoussé jusqu'à son stand et ce, en obtempérant aux directives des commissaires de Stand.

20.4 Lorsqu'un motocycle s'arrête à son stand, pour quelque cause que ce soit, même un renseignement verbal, le moteur doit être obligatoirement stoppé, sous peine de mise hors course.

20.5 Après un arrêt au stand, le coureur peut reprendre la piste si le feu lumineux placé à l'extrémité de la voie des stands n'est pas au rouge.

Lorsque le feu lumineux est "bleu clignotant", l'accès à la piste est autorisé mais les coureurs doivent veiller à ne gêner en aucune manière les coureurs et motocycles en course ou participant aux entraînements.

21. ARRETS AUX STANDS, RAVITAILLEMENT ET REPARATIONS

21.1 La vitesse dans la voie des stands est limitée à 60 km/h.

21.2 Lors d'un arrêt au stand, le moteur doit obligatoirement être arrêté. Il peut être mis, momentanément, en marche pour un essai ou un réglage.

21.3 Pour repartir, le coureur étant sur la moto, 2 personnes sont autorisées à pousser la machine ou le coureur peut également utiliser le starter de la machine. L'utilisation de batterie additionnelle est interdite.

21.4 Seuls les membres accrédités des équipes porteurs des laissez-passer officiels adéquats sont admis dans la zone de travail devant leur stand immédiatement avant d'intervenir sur la moto. Ils doivent quitter cette zone dès que le travail est achevé. En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

21.5 Pendant l'arrêt au stand, devant celui-ci, 4 personnes accréditées peuvent travailler sur la machine, la ravitailler, nettoyer les phares, le pare-brise, etc. Si le coureur participe à l'intervention, il sera compris dans ces 4 personnes. En cas de perte ou de défaillance du transpondeur, un officiel est autorisé à effectuer le changement. Lorsque les interventions sur la machine sont réalisées à l'intérieur du stand, le nombre de personnes travaillant sur la moto n'est pas limité.

21.6 Pendant la course ou une manche, le ravitaillement d'essence et d'huile, de même que les réparations et les réglages, ne peuvent s'effectuer qu'au stand assigné à l'équipe. Il est strictement interdit, sous peine de mise hors course, d'apporter une aide quelconque à un motocycle en dehors de son stand désigné. Exception faite du coureur en course à ce moment et qui ne pourra utiliser que du matériel ou de l'outillage qu'il aura éventuellement sur sa machine.

21.7 Avant le départ de la course, les systèmes de ravitaillements devront être soumis à l'approbation du Collège Technique

21.8 Pendant toute la durée d'une manifestation (essais & course) un système de ravitaillement en carburant à l'aide de cruche, seau, entonnoir, ...etc., où l'essence s'écoule à l'air libre, est interdit. Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer par gravité. Tout système sous pression est interdit. Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer obligatoirement dans la voie des stands devant le stand assigné à l'équipe par le système de valve automatique. Le coureur doit descendre de sa machine pendant le ravitaillement.

Les opérations de ravitaillement en carburant et d'autres interventions ne peuvent pas avoir lieu simultanément. Avant de ravitailler une machine, elle doit être béquillée.

Tout ravitaillement (en carburant) doit se dérouler après que toute intervention mécanique sur la machine soit terminée et avant que le coureur ne tente de redémarrer sa machine.

Pendant le ravitaillement en carburant, l'utilisation des couvertures chauffantes n'est pas autorisée. Tout le personnel concerné par le ravitaillement, y compris la personne responsable de l'extincteur, doit porter une combinaison de protection contre le feu, doit se protéger les mains et les pieds avec des gants et des chaussures fermées, se protéger les yeux et la tête avec une cagoule ignifugée et un masque ou un casque intégral. Ces consignes sont applicables durant les essais et la course. Toute autre personne devra se situer à au moins un mètre de la moto.

Après le ravitaillement (en carburant), toute intervention mécanique sur la machine n'est possible qu'à l'intérieur du stand assigné à l'équipe.

21.9 Une réserve de 100 litres d'essence au maximum est admise au stand.

21.10 Il est défendu de fumer dans, devant et derrière les stands ainsi que d'y faire du feu.

21.11 Chaque équipe devra obligatoirement affecter une personne à la sécurité incendie. Celle-ci devra être équipée d'un extincteur efficace contre les feux de carburant de minimum 9 kg. Cette personne devra obligatoirement être présente, extincteur en main, prêt à fonctionner, lors des opérations de ravitaillement en carburant. Pendant ces opérations, la personne en charge devra se protéger les yeux, la tête, et avoir le corps entier protégé par des vêtements ignifugés.

21.12 **Équipages** à deux ou trois machines, les mêmes règles s'appliquent ainsi que les suivantes :

- Lorsqu'une machine d'un équipage est sur la piste, la deuxième machine entreposée dans les stands devra être ravitaillée en carburant sur la voie des stands. Les autres opérations de maintenance sont autorisées à l'intérieur du stand. Après le ravitaillement la moto devra retourner dans le stand.
- Lors des changements de machines, un changement de pilotes est obligatoire.
- Lors des changements de machine uniquement, les pilotes peuvent aider, pas les mécanos !
- Lors des changements de machine, la machine qui repartira devra être placée en attente, moteur arrêté et mise sur béquille arrière, devant le stand. Elle ne pourra être sortie du stand qu'un tour avant le changement de machine. La moto pourra être sortie du stand pour chauffer le moteur.
- Quand la moto arrive à hauteur du stand, le pilote qui va partir doit béquiller la moto rentrante. Puis il peut prendre place sur sa moto que son coéquipier débéquillera. Alors seulement il pourra démarrer sa moto.
- Ce sont toujours les pilotes qui changent le transpondeur d'une moto à l'autre.

21.13 Toute infraction à cet article sera sanctionnée par une procédure "Stop & Go".

22. PROCEDURE « STOP & GO »

Pendant la course, sur injonction du Directeur de course ou de son adjoint, le coureur sera prié de s'arrêter dans la zone de pénalité, et y rester, à l'arrêt, pendant 30 secondes. Il pourra ensuite reprendre la course.

Le coureur doit respecter la limitation de vitesse (60 km/h), depuis le début de la voie des stands, jusqu'à la sortie. En cas d'infraction de cette limitation de vitesse, la procédure "Stop & Go" sera répétée; dans le cas d'une seconde infraction de cette limitation de vitesse, le drapeau noir sera présenté au coureur.

Dans le cas d'un nouveau départ, la règle susmentionnée est également d'application.

Dans le cas d'une course interrompue avant que la pénalité ne soit appliquée, et s'il y a une deuxième partie, le coureur pénalisé pour un départ anticipé sera tenu d'effectuer son "Stop & Go" après le départ de la deuxième partie de la course.

Dans le cas où un coureur n'a pas encore effectué sa pénalité pour départ anticipé, infligée lors de la première partie de la course et qu'il a également anticipé le départ de la deuxième partie de la course, il se verra présenter le drapeau noir.

Une fois que l'équipe a été avertie de la pénalité, un panneau avec le mot "STOP" et le numéro du coureur sera présenté à la passerelle du directeur de course. Si le panneau "STOP" a été présenté 5 fois au coureur concerné et qu'il ne s'arrête toujours pas, le drapeau noir lui sera alors présenté à son 6ème passage.

Si plus d'un coureur est pénalisé, le panneau "STOP" sera présenté à un autre coureur pénalisé lors des tours suivants. L'ordre des arrêts sera basé sur les temps des qualifications, le coureur le plus rapide s'arrêtant en premier.

Si un coureur encourt une pénalité de "Stop & Go", l'équipe peut alors avoir un mécanicien présent dans la zone de pénalité pour assister son coureur, sous la direction des commissaires, afin de redémarrer sa machine si elle cale. Le mécanicien ne doit pas interférer dans la procédure "Stop & Go", laquelle est sous le contrôle de la direction de course.

Dans le cas où un coureur manque de répondre aux instructions d'effectuer un "Stop & Go", et qu'il y a plus d'un coureur pénalisé, aucun coureur suivant ne sera prié de s'arrêter, jusqu'à ce que le coureur précédent se soit arrêté ou que le drapeau noir lui ait été présenté.

Il est strictement interdit au coureur qui effectue une procédure "Stop & Go" de s'arrêter dans la voie des stands sous peine d'exclusion. Si tel est le cas, et ce pour autant qu'il se soit initialement arrêté avant la cinquième présentation du panneau "STOP", il doit reprendre la piste et effectuer la procédure "Stop & Go" après avoir parcouru un tour du circuit.

Dans le cas où un coureur pénalisé n'a pu effectuer la procédure "Stop & Go" avant la fin de la course, une pénalité de 1 minute sera ajoutée à son temps de course.

23. PROCEDURE EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE OU DE CHUTE

En cas de panne sur la piste, le coureur devra immédiatement ranger son motocycle, de façon à ne pas gêner les autres coureurs. Il pourra alors procéder à une réparation, avec les moyens du bord.

L'abandon par le coureur d'un motocycle sur le circuit, ne fut-ce que quelques instants, constitue un cas de mise hors course, sauf si cet abandon résulte, après une chute, du transport du coureur au centre médical du circuit

pour examens. Si le médecin responsable estime que le coureur est apte à reprendre part à la course, il peut rejoindre sa moto, à l'endroit où il avait chuté.

S'il veut ramener sa moto au stand, il devra la pousser dans le sens de la course, sans aide extérieure, en empruntant les bas-côtés de la piste.

Pour revenir plus rapidement aux stands, les coureurs sont autorisés à prendre des raccourcis. Ces raccourcis seront illustrés durant le briefing.

Si un coureur tombe en panne devant les stands, il pourra, sous la protection d'un Commissaire, rentrer par la sortie des stands, moteur arrêté, en poussant sa moto, à contresens, jusqu'à son stand.

Si l'équipe le souhaite, elle peut demander une assistance pour que le pilote et le motorcycle soient ramenés dans un véhicule de l'organisation. Dans ce cas, ils seront déposés devant le local des contrôles techniques.

Depuis ce lieu, deux personnes de l'équipe pourront ramener le motorcycle au stand, sous le contrôle d'un officiel.

Son tour de piste sera comptabilisé dans son décompte de la course.

Si suite à un problème collectif plusieurs équipes souhaitent bénéficier de cette aide, la prise en charge des équipes sera faite suivant l'ordre de la grille de départ. Un véhicule d'assistance de l'organisation sera disponible.

Aucune réclamation ne peut être formulée sur l'ordre d'intervention des véhicules d'assistance.

Aucune autre assistance que celle de l'organisation ne sera admise.

Dans les courses de 06 heures au moins, si dans une équipe de trois coureurs, un coureur ne peut plus poursuivre la course, les deux autres ont la possibilité de la terminer, à la condition que le coureur en piste qui ne peut plus continuer ramène seul, ou avec l'aide de l'assistance de l'organisation, la moto au stand attribué à l'équipe, ou seulement le transpondeur pour les équipes dans lesquelles chaque coureur utilise sa moto.

24. ARRET DES COUREURS

Le Directeur de Course, de sa propre autorité ou sur avis des délégués sportifs ou techniques, ou des commissaires de piste, provoquera l'arrêt du motorcycle dont le coureur aurait commis une infraction ou dont la machine ne semblerait plus en état normal. Cette décision sera notifiée au coureur à tous les postes de commissaires au moyen du drapeau noir, ou noir avec cercle orange, accompagné du numéro du motorcycle. S'il n'a pas obtempéré à l'injonction du Directeur de Course dans le tour qui suivra la notification de cet ordre, cette infraction entraînera la mise hors course. Les mêmes mesures seront prises pendant les essais.

25. SIGNIFICATIONS DES DRAPEAUX

Les Commissaires et autres Officiels présentent des drapeaux ou feux pour donner des informations et/ou transmettre des instructions aux coureurs pendant les essais et les courses.

25.1. DRAPEAUX ET FEUX UTILISES POUR DONNER DES INFORMATIONS

Drapeau national :

Peut être utilisé agité pour donner le départ de la course.

Drapeau vert :

La piste est dégagée.

Ce drapeau doit être présenté agité à chaque poste de commissaires aux drapeaux, pendant le premier tour de chaque séance d'essais et du warm up, pendant le tour de reconnaissance et pendant le tour de chauffe.

Ce drapeau doit être présenté agité au poste de commissaire aux drapeaux situé immédiatement après l'accident ayant nécessité l'utilisation d'un ou de plusieurs drapeaux jaunes.

Ce drapeau doit être agité par le starter pour signaler le départ du tour de chauffe.

Feu vert :

Ce feu doit être allumé à la sortie de la voie des stands pour signaler le départ des séances d'essais et du warm up, le départ du tour de reconnaissance et le départ du tour de chauffe.

Drapeau jaune à bandes rouges :

L'adhérence dans cette section de la piste peut être modifiée pour une raison autre que la pluie.
Ce drapeau doit être présenté agité au poste de commissaire aux drapeaux.

Drapeau blanc avec croix diagonale rouge :

Gouttes de pluie sur cette partie du circuit.

Ce drapeau doit être présenté agité au poste de commissaire aux drapeaux.

Drapeau blanc avec croix diagonale rouge + drapeau jaune à bandes rouges :

Pluie sur cette partie du circuit.

Ces drapeaux doivent être présentés ensemble agités au poste de commissaire aux drapeaux.

Drapeau bleu :

Présenté agité au poste de commissaires aux drapeaux, ce drapeau indique à un coureur qu'il est sur le point de se faire dépasser.

Pendant les séances d'essais, le coureur concerné doit garder sa ligne et ralentir progressivement pour permettre au coureur plus rapide de le dépasser.

Pendant la course, le coureur concerné va se faire prendre un tour. Il doit permettre au(x) coureur(s) plus rapide(s) de le dépasser à la première occasion.

En tout temps, ce drapeau doit être agité au coureur quittant la voie des stands si du trafic s'approche sur la piste.

Drapeau à damiers noir/blanc :

Ce drapeau doit être agité à la ligne d'arrivée au niveau de la piste pour indiquer la fin de la course ou de la séance d'essais.

Après avoir reçu le drapeau à damiers, les coureurs doivent rejoindre les stands à vitesse réduite. Ils ne peuvent s'arrêter sur la piste juste après la ligne d'arrivée.

Drapeau à damiers et drapeau bleu :

Ces drapeaux, à damiers noir/blanc et bleu, doivent être présentés agités à la ligne d'arrivée au niveau de la piste lorsqu'un(des) coureur(s) précède(nt) de près le coureur de tête, avant la ligne d'arrivée, lors du dernier tour.

Feux bleus clignotants :

Ils doivent être allumés à la sortie de la voie des stands en tout temps pendant les essais et les courses.

25.2. DRAPEAUX ET FEUX TRANSMETTANT DES INFORMATIONS ET DES INSTRUCTIONS

Drapeau jaune :

Présenté "agité" devant la grille de départ, ce drapeau indique que le départ est retardé

Un seul drapeau jaune présenté "agité" au poste de commissaire aux drapeaux, ce drapeau indique qu'il y a un danger plus avant.

Deux drapeaux jaunes agités au poste de commissaire aux drapeaux, indique qu'il y a un danger obstruant totalement ou partiellement la piste.

Les coureurs doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser jusqu'à l'endroit où un drapeau vert est présenté.

Si immédiatement après avoir doublé, le coureur réalise qu'il a commis une infraction, il doit lever la main et laisser passer le(s) coureur(s) qu'il vient de doubler. Dans ce cas, aucune sanction ne lui sera infligée.

Lors du tour de l'inspection finale, ce drapeau doit être agité à l'endroit exact où le commissaire de drapeau sera posté pendant les essais, le tour de chauffe et les courses.

Drapeau blanc :

Un véhicule d'intervention est sur la piste.

Agité au poste de commissaire aux drapeaux, ce drapeau indique que le coureur va rencontrer le véhicule dans la section présente de la piste

Le dépassement entre coureurs est interdit pendant la présentation du drapeau blanc.

Le dépassement du véhicule d'intervention est autorisé.

Dès qu'un tel véhicule s'arrête sur la piste, les drapeaux blancs doivent être maintenus et les drapeaux jaunes doivent également être présentés.

Drapeau rouge et feux rouges :

Lorsque la course ou les essais sont interrompus, le drapeau rouge doit être agité à chaque poste de commissaire aux drapeaux et les feux rouges autour de la piste doivent être allumés. Les coureurs doivent retourner lentement aux stands.

Lorsque la sortie de la voie des stands est fermée, ce drapeau doit être présenté immobile à la sortie de la voie des stands et le feu doit être allumé. Les coureurs ne sont pas autorisés à quitter la voie des stands.

A la fin de chaque séance d'essai ou warm up, les feux rouges seront allumés sur la ligne de départ.

Le drapeau rouge doit être présenté immobile sur la grille à la fin du tour de reconnaissance et à la fin des tours de chauffe.

Le drapeau rouge peut également être utilisé pour fermer la piste.

Drapeau noir :

Ce drapeau est utilisé pour transmettre des instructions à un coureur uniquement et il est présenté agité à chaque poste de commissaire aux drapeaux avec le numéro du coureur. Le coureur doit s'arrêter aux stands à la fin du tour en cours et ne peut pas repartir.

Ce drapeau devra être présenté seulement après que l'équipe du coureur ait été notifiée.

Drapeau noir avec rond orange (Ø 40 cm) :

Ce drapeau est utilisé pour transmettre des instructions à un coureur uniquement et il est présenté agité à chaque poste de commissaire aux drapeaux avec le numéro du coureur. Ce drapeau informe le coureur que son motocycle a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres coureurs, et qu'il doit immédiatement quitter la piste.

Panneau blanc avec lettres SC en noir :

Présenté à chaque poste de commissaire aux drapeaux, signifie que la course est neutralisée.

Les coureurs doivent ralentir et être prêts à rattraper un SAFETY CAR.

Il est interdit à un coureur de dépasser un autre coureur pendant la présentation de ce panneau.

Il est interdit de dépasser le SAFETY CAR. Les coureurs doivent rouler en file indienne derrière lui.

25.3. SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES SIGNAUX

Si le Directeur de course constate par lui-même ou par un de ses adjoints une infraction au respect de la signalisation, ou s'il est informé d'une telle infraction sur rapport écrit des commissaires de piste, il appliquera les sanctions suivantes aux coureurs fautifs :

- Lors de la première infraction commise par un coureur lors d'une manifestation, au cours des essais et/ou de la course : une pénalité correspondant à une rétrogradation de 3 places dans le classement (donc s'il termine la course à la 2ème place, il figurera à la 5ème place du classement, quel que soit le nombre de coureurs classés).
- Lors de la deuxième infraction commise par le même coureur au cours de la même manifestation : exclusion de la manifestation.

26. ARRIVEE

Dès que la durée imposée sera accomplie, le drapeau à damiers sera abaissé au passage du coureur de tête.

Si le coureur en tête ne franchit pas la ligne d'arrivée dans les 5 minutes, on présentera, le drapeau à damiers au coureur second, au classement provisoire. Le classement sera établi en fonction du nombre de tours accomplis et du temps de passage.

Pour être classée, une équipe doit:

- avoir franchi la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers sur la piste (et non dans la voie des stands) endéans les 5 minutes qui suivent l'arrivée du vainqueur. Le coureur doit être en contact avec sa machine
- avoir couvert au moins 75% de la distance parcourue par l'équipe vainqueur.

Dans le cas des courses se déroulant en plusieurs manches, on additionne le nombre de tours effectués dans chacune d'elles, l'équipe ayant le plus grand nombre de tours est classée première. En cas d'égalité de tours, c'est l'addition des temps réalisés dans chaque manche qui entrera en considération.

Le temps limite pour franchir la ligne d'arrivée après l'arrivée du vainqueur est fixé à 5 minutes.

Le drapeau à damier vous sera présenté sur la passerelle à la ligne d'arrivée F1. Après le drapeau à damiers chaque coureur doit compléter un dernier tour de circuit à vitesse réduite. La piste doit être quittée par l'entrée de la pit lane F1, suivez les instructions des commissaires.

27. MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER

Le commissaire d'organisation, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme. Les participants en seront toujours informés sur le panneau d'affichage. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le commissaire d'organisation en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et National.

28. RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course ou au directeur d'épreuve, conformément aux règles édictées par le règlement course sur route pour la saison **2025**.

29. NEUTRALISATION

En cas d'intempéries ou d'événement exceptionnels (pluie, brouillard...), la direction de course peut à tout moment neutraliser la course en faisant monter en piste le safety car. Dans ce cas, deux véhicules spécialement balisés, portant visiblement les mots « SAFETY CAR » sur le côté et à l'arrière, munis de gyrophares clignotants oranges sur le toit, emprunteront la piste. Dès ce moment, les drapeaux jaunes seront agités et les panneaux SC seront présentés aux postes de commissaires.

Les pilotes se placeront en file indienne derrière les safety cars, sans se dépasser. Pour rappel, il est strictement interdit de dépasser un safety car. Le pilote qui dépasse lorsque les safety cars sont en piste, se verra affliger une pénalité d'une minute.

Durant la neutralisation, les machines peuvent s'arrêter au stand.

Les coureurs, une fois l'arrêt au stand accompli, devront venir se positionner en file indienne à la sortie de la voie des stands et ne pourront rejoindre la piste que lorsque le feu vert situé à cet endroit sera allumé. Il sera allumé pendant une durée de 15 secondes, 15 secondes après le passage du safety au niveau du feu rouge du sortie de voie des stands. Ensuite, la sortie de la voie des stands sera à nouveau fermée (feu rouge). Les coureurs qui n'ont pas quitté la voie des stands devront attendre le prochain groupe.

Les safety cars rentreront au poste d'où ils sont sortis lorsque le Directeur de course annoncera que les conditions de sécurité en piste sont rétablies. Les safety cars devront tout d'abord boucler un tour complet du circuit, gyrophares clignotants oranges éteints, les dépassements restant toujours interdits jusqu'au moment où ils quittent la piste. Dès que les safety cars auront quitté la piste, tous les drapeaux jaunes et panneaux SC seront retirés simultanément le long de la piste, la sortie de la voie des stands sera de nouveau ouverte en permanence, 10 secondes après qu'un coureur ait passé la sortie de la voie des stands.

Le temps écoulé en régime de neutralisation est considéré comme temps de course.
Le safety car 1 prendra la piste au poste 1 et le safety car 2 prendra la piste au poste 12.

30. INTERRUPTION

Le parc fermé est situé **en pit lane devant les stands 1, 2, 3 et 4**.

31. PRIX

Chaque classe sera récompensée.

32. PODIUMS

Les trois premiers teams du classement général en catégorie 600, 1000 et Trophy recevront une coupe lors du podium immédiatement après la course. Un podium Scratch sera également mis en place.

33. ENVIRONNEMENT

Attention le tapis est obligatoire et ce sur tout type de surface.

Lors de toute manifestation de courses sur route, si le parc des coureurs et/ou les zones de travail mécanique sur les motos ne sont pas pourvus d'un revêtement de sol imperméable (revêtement hydrocarboné – tarmac, béton, ou autre..) c'est la responsabilité du coureur d'utiliser un tapis environnemental agréé par la FMB. Des sanctions sont prévues selon le Règlement Sportif FMB art 13.11.

34. REGLEMENT INTERNE DU CIRCUIT DE SPA-FRANCORCHAMPS

Le coureur et les membres de son équipage sont priés de connaître et de respecter ce règlement.

- L'accès au Pit Building est interdit par le noyau 1. Pour accéder aux différents locaux de l'organisation, il faut impérativement passer par le noyau 2.
- La mise en place d'espaces réceptifs dans les stands est formellement interdite.
- En dehors des entraînements et courses, il est interdit de prendre la piste avec n'importe quel véhicule. Une amende de 100,-€ sera infligée par l'organisateur à chaque infraction. L'organisateur peut rapporter l'infraction au Jury.
- En cas de non-qualification/disqualification il n'y aura pas de remboursement du montant d'inscription.
- La pit lane est interdite pour toute personne sans bracelet mécano et aux enfants en dessous de 16 ans.
- Chaque mécano peut avoir accès à la pit lane F1 par **la grille avant le stand 1 ou après le stand 42.**
- Dans le paddock chaque scooter doit être équipé d'un sticker officiel que vous pourrez demander au secrétariat sportif.
- Il est interdit au moins de 16 ans de se balader en pocket bike, scooter, etc, dans le paddock. Celui-ci sera confisqué pour la durée du weekend par l'organisateur en cas de non-respect.
- Le transport d'essence est soumis à des règles très strictes dans le paddock par les pompiers. Ceci sera contrôlé par eux et des sanctions sportives seront prises en cas de non-respect – voir annexe.

35. SECRETARIAT DE L'ORGANISATION

Avant le **11/09** : Jumpy asbl

Tél. : (+32) (0) 87/53.90.11

Fax : (+32) (0) 87/53.90.01

E-mail : info@6heuresmoto.com

A partir du **12/09** : Secrétariat sportif tel. (+32) (0) 472/91 46 07

36. OFFICIELS

Sport

Directeur de Course : DOBBELAERE Philippe

Adjoints de la direction de course: DUFLOU Cédric, PHILIPPART Romain, VANHOOTEGHEM Philippe, DEBEUR Viviane, BAELE Jordan

Stagiaire : /

CFCP : WILLEMS Anne

Technique

Adjoints : THYRION Jean-François, GILBERT André, LEDENT Eric, DE FRENNE Daniel

Stagiaire : FRANCK Joachim

Responsable du chronométrage : Dataware System

37. OFFICIELS DE JUMPY ASBL

Commissaire d'organisation : Florian Jupsin

Secrétaire de course : Charlene Onnau

ANNEXE 1 : TIMING

6 HEURES MOTO
SPA-FRANCORCHAMPS

TIMING

SATURDAY 13 SEPTEMBER 2025

18:00	Start from the circuit
18:30	Arrival in Spa
18:30-19:30	Motorbike Exhibition
20:00	Departure from Spa
20:30	Briefing

SUNDAY 14 SEPTEMBER 2025

09:00-11:00	Qualifying
11:30	Start procedure
11:55	Start
17:55	Arrival
18:30	Podium

LAMEUSE Dimanche CINE egafreda MCMCO DENLOP CYBERNET

WWW.6HEURESOTO.BE

ANNEXE 2 : STAND & PANNEAUTAGE

PANNEAUTAGE

Signalisation : Les ouvertures au mur de signalisation sont **à partager par deux teams** !

Les dimensions maximales des installations sont les suivantes :

- Hauteur : 2.00 m au-dessus du niveau de la piste ;
- Largeur : 2.00 m le long du mur de signalisation ;
- Profondeur : 0.75 m depuis le mur côté piste.

Le panneau de signalisation ne pourra en aucun cas dépasser des vitres de protection.

Il ne pourra pas non plus être positionné au-dessus de la vitre. Aucun perçage ne pourra être fait sur les supports des vitres.

LA ZONE DES STANDS

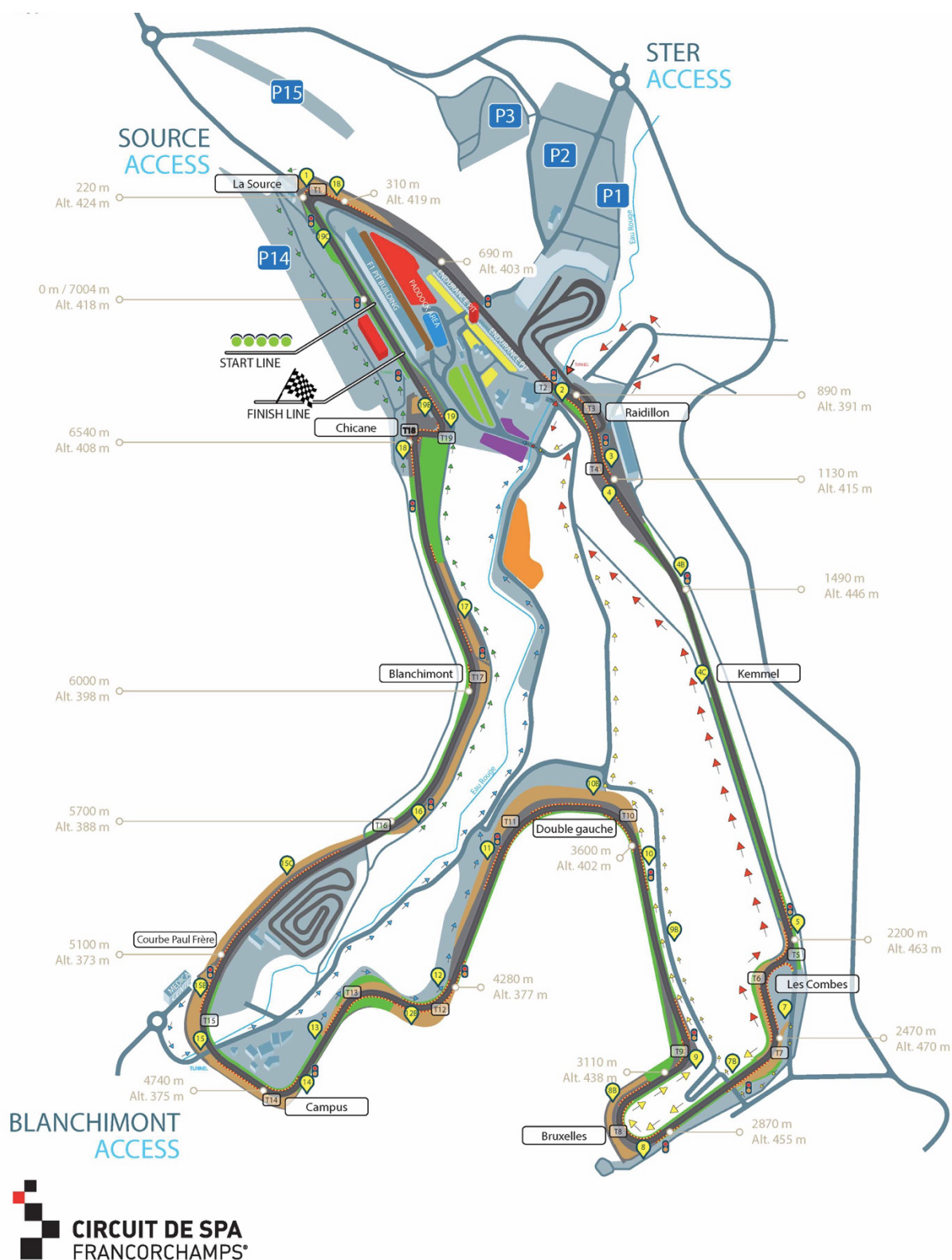
Arrêts aux stands

Les membres des équipes porteurs des laissez-passer officiels ne sont admis dans la zone de travail devant leur stand qu'immédiatement avant d'intervenir sur la moto et doivent quitter cette zone dès le travail achevé. En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

Affectation des espaces et des stands

La zone dans le paddock F1 le long de la rambarde qui se trouve en face des stands F1, passé l'allée, est strictement réservée pour nos partenaires commerciaux. Aucun véhicule de concurrent ne sera autorisé à cet endroit !

ANNEXE 3 : RACCOURCIS



ANNEXE 4 : PROCEDURE PARADE

1. Timing

17.45 : Toutes les motos prêtes dans la pit lane
18.00 : Départ vers le centre de Spa
18.15 : Arrivée dans Spa et placement des motos selon le plan d'implantation
18.30-19.30 : Exposition des motos
19.00 : Photo de groupe (lieu à définir)
19.45 : Toutes les motos prêtes pour le retour vers Francorchamps
20.00 : Départ retour Francorchamps

2. Départ de Francorchamps

Le départ de la Parade a lieu dans l'ordre des installations dans les stands (team dans le stand 42 part en premier suivi du stand 41, etc). Toutes les motos doivent être prêtes devant les stands à 17.45 avec les pilotes sur les machines. A 18h, le cortège démarrera de Francorchamps en sortant par la Source.

3. Trajet Francorchamps-Spa

Les motos quittent Francorchamps dans l'ordre des stands et ne peuvent pas se dépasser. Le cortège sera encadré par la police.

4. Arrivée dans Spa et placement des motos

Des plaquettes en métal seront placées au sol avec le numéro de chaque team. Le team et la moto doivent alors prendre place devant ces plaquettes. Les motos doivent être placées côte à côte avec l'arrière contre la barrière de sécurité. Le panneau fourni par l'organisateur devra être placé devant les motos.
Le plan des emplacements sera posté sur Sportity quelques jours avant la parade.

5. Parking team

Un parking est prévu pour les teams. Seul un véhicule par team y aura accès, grâce au pass spécifique qui sera remis lors du contrôle administratif. Ce véhicule devra avoir quitté le circuit avant 17h30 afin de ne pas être gêné par la fermeture des routes due à la Parade.
Le plan d'accès sera posté sur Sportity quelques jours avant la parade.

6. Signing Session

Une fois les motos placées, les barrières de sécurité seront ouvertes et le public pourra approcher les pilotes et les motos.

7. Photo

Tous les pilotes sont attendus à 19.00 pour la photo de groupe (lieu à définir).

8. Retour vers Francorchamps

A 19.45, les pilotes et les motos devront être prêts à quitter la ville. L'évacuation se fera dans le sens inverse de l'arrivée des teams (Team stand 1 en premier suivi du stand 2 et ainsi de suite)

9. Informations importantes

La Parade des 6 Heures Moto de Spa-Francorchamps est mise sur pied pour offrir un maximum de visibilité aux teams et à l'événement. Voici donc quelques règles de base afin d'en assurer le bon déroulement :

- Respecter scrupuleusement les horaires comme détaillés ci-dessus
- Être discipliné lors des trajets entre le circuit et Spa
- **Obligation de lester les tonnelles, auvents et autres décors amenés par les teams**
- Les 'wheeling' et 'burn out' sont INTERDITS durant la Parade
- Être disponible pour le public
- **La participation de votre team à la parade est OBLIGATOIRE, faute de quoi il aura un STOP AND GO pour la course.**